

# sur sa **AGIR** **ZONE** **D'ACTIVITÉ**

Avoir une stratégie ambitieuse et globale permet collectivement de faire rimer économie et écologie et attractivité



*Développement  
de l'attractivité*



*Réalisation  
d'économies d'énergie*



*Valorisation  
du patrimoine*



*Amélioration  
du cadre de vie*

## LES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES SE REJOignent SUR LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

Les collectivités doivent répondre à l'évolution raisonnée de leur territoire, encourager son développement économique, répondre aux injonctions réglementaires et travailler leur attractivité...

Les entreprises évoluent et gagnent à disposer d'un environnement de travail plus attractif, un haut niveau de service, une qualité environnementale et paysagère et souhaitent un investissement durable et rentable.

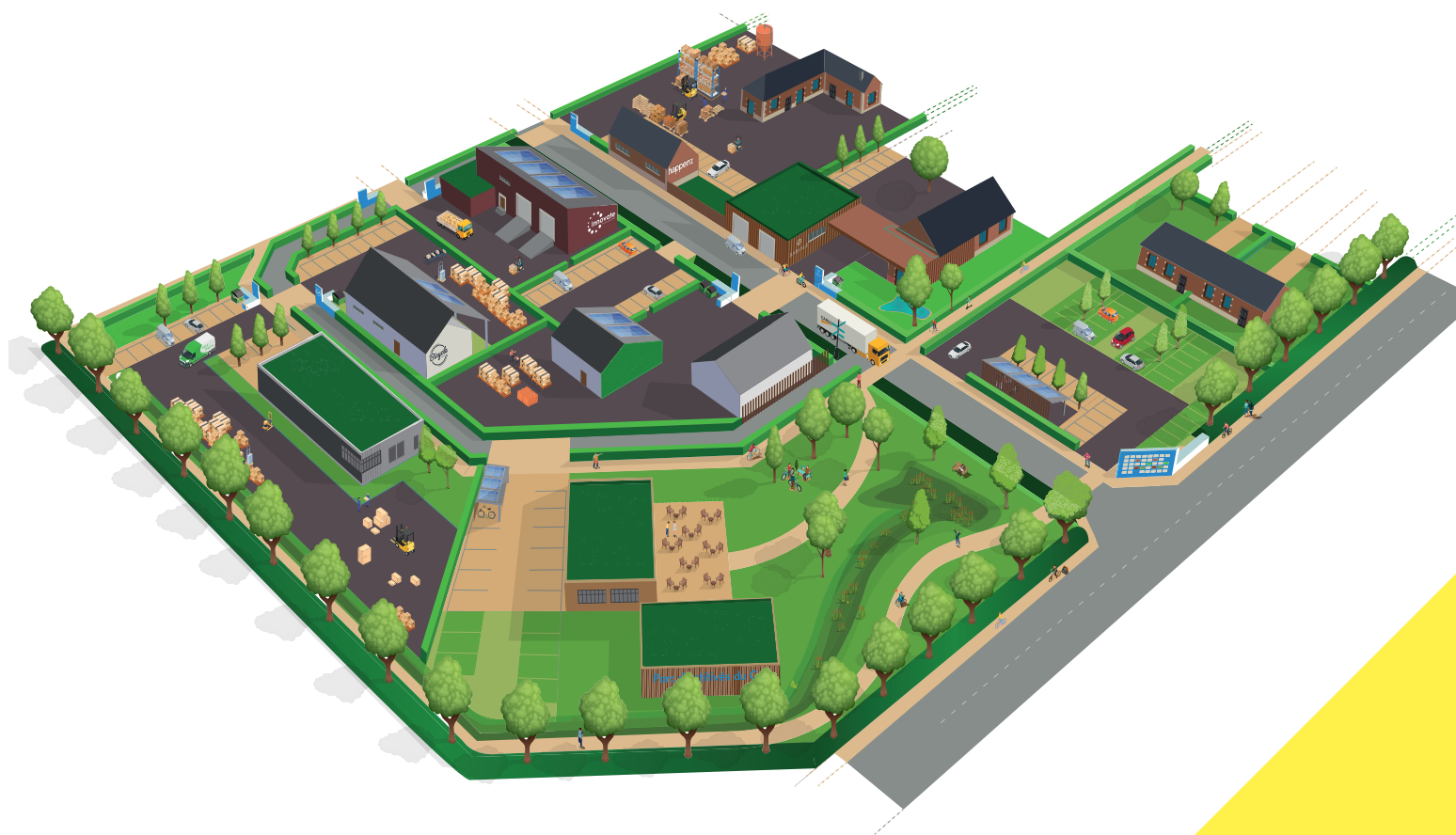
**Dans ce cadre, la réhabilitation des ZA est un enjeu fort des années à venir, qui nécessite l'engagement de tous, privé comme public, et où chacun peut y gagner.**

### ➤ Le risque de l'inaction

Pour conserver ou développer leur attractivité, les zones d'activités doivent évoluer pour répondre aux attentes des entrepreneurs et aux enjeux contemporains, sous peine d'assister à une érosion de leur remplissage qui risque de s'intensifier. Certains l'ont bien compris et ont réagi, pour d'autres, il y a urgence !

### ➤ Les opportunités pour agir

Les nombreux champs d'interventions qui visent à améliorer l'attractivité, peuvent être menés conjointement à l'occasion d'interventions nécessaires (ex : travaux sur le réseau et voiries). Il est donc utile d'avoir pour sa zone d'activité une vision globale et une stratégie afin d'optimiser les coûts d'interventions en profitant de opportunités.



# VITALITÉ une opportunité

## L'ATTRACTIVITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS EST UN ENJEU PARTAGÉ ENTRE PLUSIEURS ACTEURS DU TERRITOIRE

Que vous soyez élu ou chef d'entreprise, vous partagez sur votre zone d'activité un intérêt commun : maintenir et renforcer sa vitalité et son attractivité. En effet, anticiper et agir pour la restructuration de votre zone d'activités vous permet de répondre à de nombreux enjeux :

### > Vous êtes élus

- Économiser les terres agricoles
- Améliorer l'image de vos entrées et sorties de commune
- Mutualiser des parkings, services, espaces publics ou de détente
- Attirer de nouvelles entreprises et maintenir celles qui sont implantées
- Réduire les coûts d'investissement et de gestion
- Renforcer la connectivité avec le centre-bourg et les mobilités

### > Vous êtes chefs d'entreprises

- Améliorer l'attractivité de votre lieu de production
- Maintenir sa valeur patrimoniale
- Réduire vos dépenses énergétiques (et vos charges)
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité de votre entreprise dans l'environnement de la ZA
- Réduire vos coûts de gestion des espaces extérieurs
- Identifier les opportunités de mutualisation des équipements (parkings, services, sécurité, gestion, entretien)
- Répondre à vos obligations réglementaires
- Anticiper vos perspectives d'évolution



*La quête de la performance environnementale est une source de progrès qui permet de limiter les problèmes d'ordre écologiques, de faire des économies d'énergie, de contribuer à une image positive et donc d'améliorer l'attractivité*

### PAR OÙ COMMENCER ?

Pour vous aider agir, à identifier les points de vigilance, les possibilités d'amélioration en matière énergétique, environnementales... le C.A.U.E a édité un ensemble de fiches pratiques qui recensent les pistes d'amélioration possibles pour répondre à vos enjeux. Elles synthétisent point par point les techniques, les méthodes à mettre en œuvre pour maintenir et améliorer l'attractivité de votre ZA.

### Fiches action CAUE :

- Végétaliser
- Faciliter les déplacements
- Améliorer la visibilité
- Traiter les limites séparatives
- Gérer les eaux pluviales
- Densifier rediviser convertir optimiser
- Améliorer le cadre bâti (volumétrie et matériaux)
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments

# EN SEINE-MARITIME, DES ACTEURS SONT À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS ACCOMPAGNER



## Le C.A.U.E 76

Que vous soyez élu ou chef d'entreprise, le C.A.U.E de la Seine-Maritime peut vous accompagner pour faire ressortir le potentiel foncier de votre ZA, les sources d'économie possibles. Les architectes et paysagistes conseillers du C.A.U.E vous proposent une expertise qui peut porter sur une problématique précise ou sur une étude à l'échelle de la zone (accessibilité, signalétique, voirie, place du piéton, qualité paysagère...) et de chaque parcelle (clôture, optimisation du foncier, qualité architecturale...).

## Coordonnées et logo d'autres structures accompagnantes :

...



*La requalification d'une Zone d'Activité sur son territoire est un moteur du développement économique !*

